



Jean-Bernard Sempastous  
Député des Hautes-Pyrénées

Paris, le 6 juin 2018

## COMMUNIQUE

### **Nomination au poste de rapporteur sur la proposition de résolution européenne (PPRE) pour une Agriculture durable dans l'Union européenne**

\*\*\*

Mercredi 6 juin, j'ai été nommé rapporteur pour la commission des Affaires économiques sur la proposition de résolution européenne (PPRE) pour une Agriculture durable dans l'Union européenne (UE).

Ce texte a été présenté par mes collègues Alexandre Freschi et André Chassaigne, puis adopté en Commission des affaires européennes le 31 mai 2018. Elle établit des pistes de réflexion quant au futur de l'agriculture et de l'alimentation dans l'UE ([voir en ligne](#)).

Comme le veut la procédure, elle a ensuite été renvoyée à la commission des Affaires économiques, compétente au fond.

Ainsi, le 20 juin 2018, je présenterai mon rapport devant la commission des Affaires économiques. Mon rôle sera d'exprimer la position de la commission sur cette PPRE avant qu'elle ne soit soumise au vote de mes collègues.

Une résolution européenne vise à faire valoir la position de l'Assemblée nationale française dans les négociations avec l'UE ; c'est un symbole politique fort.

Sur ce sujet, l'enjeu est d'autant plus important que l'examen de cette PPRE s'inscrit dans le contexte de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) post-2020 et des négociations politiques en cours.

Créée par le traité de Rome en 1957, la PAC a été mise en place en 1962 et a permis à l'Europe d'accroître les rendements, de soutenir le niveau de vie des agriculteurs, d'être autosuffisante et même de devenir une grande puissance exportatrice agricole. Cependant, elle n'est aujourd'hui plus adaptée aux enjeux économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux de notre époque.

Tous les 7 ans, un nouveau cadre budgétaire est adopté par l'Union Européenne, l'occasion de redéfinir les priorités. La programmation 2021-2027 se négocie donc dès à présent.

La position récente de la Commission européenne a suscité de nombreuses critiques en proposant de réduire de 5% en euros courants les crédits liés à la PAC. Le Gouvernement français s'est fermement opposé à cette position. En effet, alors que la PAC contribue au développement de tous les territoires ruraux européens, la baisse proposée fait peser un risque sans précédent sur la viabilité de nos exploitations.